



Présidentielle 2017 : l'Institut de la Protection Sociale présente ses propositions de réforme

Dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, l'Institut de la Protection Sociale (IPS), présidé par M. Bruno CHRETIEN, a présenté hier ses propositions de réforme du système de protection sociale français. Ces propositions, au nombre de 16, sont regroupées autour de 6 thèmes majeurs : la retraite, l'économie numérique, la simplification, la santé, l'épargne salariale et le Régime social des indépendants (RSI). Les propositions seront ensuite soumises aux candidats à l'élection présidentielle.

L'Institut de la Protection Sociale, créé en juin 2011, a pour but de promouvoir auprès des pouvoirs publics, les réflexions d'experts concernant la définition et la mise en œuvre d'une "législation efficace" au niveau des systèmes de prévoyance-retraite de la population active. L'institut est essentiellement constitué d'experts financiers, juridiques et fiscaux.

Pour l'IPS, la réforme du système de retraite constitue l'une des urgences du prochain quinquennat. L'IPS propose notamment que soit organisé un référendum national sur le maintien ou non des régimes spéciaux : les Français semblent favorables à la suppression de ces régimes mais n'ont jamais été sérieusement consultés sur la question. L'IPS suggère, en outre, que les parlementaires soient les premiers à donner l'exemple en renonçant à leurs avantages. Toujours dans le cadre de cette réforme, quatre autres mesures sont mises en avant par l'IPS : créer un compte individuel retraite des régimes supplémentaires, faciliter le cumul emploi retraite, repenser les règles de réversion et moderniser le plan d'épargne retraite populaire (PERP) qui permet d'obtenir, à partir de l'âge de la retraite, un revenu régulier supplémentaire.

Par ailleurs, selon l'IPS le système de protection sociale devrait être davantage adapté à l'économie numérique, dite "2.0", dans laquelle l'indépendance et l'autonomie des travailleurs deviennent la norme. Dans ce sens, l'IPS propose de redéfinir le champ de compétences de l'Union de recouvrement

des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) en limitant ses requalifications de statut d'indépendant en statut de salarié à des situations exceptionnelles. La mobilité des travailleurs étant aussi une des conséquences de cette nouvelle économie, l'IPS préconise que les travailleurs détachés en France soient soumis au régime de protection sociale français.



Passer d'un système de santé curatif à un système préventif

Devant le constat alarmant de ce que représentent les dépenses de santé en France (11 % du PIB en 2015 et 115 milliards d'euros de perte cumulée ces quinze dernières années) l'IPS juge nécessaire de passer d'un système de santé curatif à un système préventif : plus la pathologie est prise en charge tôt, plus les chances de guérison sont augmentées et la prise en charge par la collectivité diminuée. Pour ce faire, l'institut propose d'instaurer, pour chaque Français, un "radar de bonne santé" par le biais d'une visite unique et obligatoire chez le médecin. Cette collecte de données médicales serait gérée par un Commissariat à la Prévention. Coût du dispositif : environ 3 milliards d'euros, via une visite au coût unitaire de 50 euros, prise en charge à 100 %, cofinancée par les régimes obligatoires et complémentaires (85 %-15 %).

Simplifier la protection sociale des travailleurs indépendants

Le nombre de salariés devenus travailleurs indépendants a presque doublé depuis une dizaine d'années en France. Le travail indépendant pèse pour 10,6 % de l'emploi aujourd'hui. En conséquence, l'IPS estime que le Régime social des indépendants (RSI) est un régime légitime et nécessaire qui ne doit pas être supprimé, qui doit être sécurisé et amélioré. L'institut propose une réforme orientée autour de trois axes : il suggère l'unification de l'assiette des cotisations des travailleur non salarié (TNS), l'instauration de l'auto-liquidation des cotisations, et la refonte des règles d'assujettissement des dividendes.